



**Réponses des sociétés
territoriales aux lettres
d'attente 2012-2013**

2 mai 2012

Hon. Daniel Shewchuk
Ministre responsable du Collège de l'Arctique du Nunavut
Assemblée législative
Iqaluit, Nunavut

Objet : Réponse à la lettre d'attente du 30 mars 2012

J'accuse réception de la huitième lettre d'attente annuelle, reçue le 30 mars 2012, dans laquelle sont précisés les priorités et les résultats souhaités pour l'exercice 2012-2013. J'ai pu passer la lettre en revue et en discuter avec mes collègues Gouverneurs et avec le président, à notre récente réunion du conseil, tenue à Kugluktuk, le 24 avril 2012.

Le Conseil des Gouverneurs et la haute direction du Collège de l'Arctique du Nunavut appuient les priorités et l'orientation générale formulées à l'intention du Collège de l'Arctique du Nunavut dans la lettre d'attente. Les lignes qui suivent présentent un sommaire de notre réponse, en rapport avec *Tamapta 2009-13*, particulièrement au chapitre de l'augmentation des occasions d'études postsecondaires, d'éducation permanente et de formation.

Nous reconnaissons les priorités dans notre plan d'affaires 2012-2013 et nous continuons de travailler à l'établissement des capacités pour offrir le grade de baccalauréat en études commerciales appliquées en comptabilité, et terminer les démarches d'établissement du programme universitaire en travail social. Je tiens à souligner que le programme préparatoire en sciences infirmières est maintenant offert à titre de programme pilote à Iqaluit.

Le Conseil a également porté à l'attention de la direction du collège que les services de soutien aux étudiants et de technologies de l'apprentissage seront renforcés pour appuyer la prestation du programme et l'orientation actuelle du collège.

Le Conseil des Gouverneurs et la direction du Collège de l'Arctique du Nunavut s'investissent à appuyer le gouvernement du Nunavut en augmentant la transparence, la reddition de comptes et l'efficacité. Nous avons parlé, la semaine dernière, avec le Bureau du Vérificateur général au sujet de notre plan de vérification annuelle et des nouvelles normes comptables de la fonction publique. Cette lettre est notre assurance que le Collège de l'Arctique du Nunavut veillera à prendre en charge les exigences que vous avez formulées en matière de reddition de comptes. Plus particulièrement :

- Production de rapports destinés aux Nunavummiuts et déposés auprès de l'Assemblée législative;
- Le plan d'affaires du Collège de l'Arctique du Nunavut sera déposé au même moment que le dépôt du plan d'affaires du GN.
- Un rapport annuel complet sera préparé sur les activités d'approvisionnement, de sous-traitance et de location entreprises par le collège, conformément aux informations contenues dans le rapport annuel du GN et aux exigences qui y sont formulées

- Préparation de réponses formelles aux lettres d'attente, aux lettres d'instruction et aux directives ministérielles

Nous reconnaissons et appuyons également les responsabilités de reddition continue de rapports par l'intermédiaire du ministère des Finances, et tout particulièrement :

- Tous les barèmes et documents de travail requis pour la préparation des comptes publics consolidés
- Les lettres de gestion (et la réponse de la Société) émises par le Vérificateur général du Canada
- Une liste complète des activités de location, si elles diffèrent de celles dont il est fait mention plus haut
- Collaboration avec le ministère des Finances pour garantir la mise en œuvre des changements du BVG en matière de normes comptables de la fonction publique dans toutes les activités de production de rapports financiers et garantir également que nous ayons des relations de collaboration étroites à tous les niveaux.

En conclusion, le Conseil des Gouverneurs sera heureux de collaborer avec vous afin que le Collège de l'Arctique du Nunavut poursuive sa croissance et réponde aux attentes du gouvernement et de tous les Nunavummiuts. Nous accueillerons avec plaisir toute question additionnelle ou demande de clarifications au sujet de ces questions ou de toute autre question que vous jugerez importante au sujet du Collège de l'Arctique du Nunavut.

Sincèrement

Frank Pearce, président
Conseil des Gouverneurs du Collège de l'Arctique du Nunavut

cc : M. Michael Shouldice, président,
M. Chris D'Archy, sous-ministre, Finances

La SCCN est devenue un organisme beaucoup plus fort qu'il ne l'était il y a quelques années. Grâce à de solides assises maintenant en place, la SCCN est aujourd'hui en mesure d'étendre sa portée dans l'ensemble du secteur des affaires du Nunavut et de travailler avec ses nouveaux clients et ses clients existants pour étendre son portefeuille de prêts et s'acquitter de son mandat.

Au nom du conseil et de la haute direction de la SCCN, je souhaite confirmer que nous entrevoyons avec plaisir de collaborer étroitement avec le ministère des Finances et avec le ministère du Développement économique et des Transports au cours de l'année qui vient et que nous apprécions le soutien et les conseils offerts par le GN, ainsi que la supervision fournie par le Conseil des organismes publics au cours de la dernière année.

Nous acceptons de nous conformer aux exigences établies dans la Lettre d'attente relative à l'exercice 2012-13 et nous entendons tout mettre en œuvre pour tirer parti des réussites accomplies par la SCCN en 2011-2012.

Sincèrement,

Greg Cayen, FCA
NBCC Chair

cc: Chris D'Arcy, sous-ministre, ministère des Finances

cc: Robert Long, sous-ministre, ministère du Développement économique et des Transports



ᓄᓇᑭᓃ ᐱᓚᓃᓕᓕᓄᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ
NUNAVUT DEVELOPMENT CORPORATION
LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU NUNAVUT
NUNAVUNMI PIVALLIAJJUTIKHALIRINIRMUT KUAPURIISINGAT

28 avril 2012

L'honorable Peter Taptuna
Ministre responsable de la Société de développement du Nunavut
C.P. 2410 Gouvernement du Nunavut
Iqaluit NU X0A-0H0

Cher monsieur Taptuna,

J'ai attentivement passé en revue la Lettre d'attente de la Société de développement du Nunavut (la Société) pour l'exercice 2012-13 et j'ai discuté des priorités et des objectifs qui y sont énoncés avec mes cadres supérieurs.

Je puis vous assurer que je partage la vision préconisée par Tamapta et que, par la prestation de nos programmes de base, nous avons tout mis en œuvre pour accomplir le mandat de la Société, et entendons continuer de contribuer à l'avancement de ces principes importants. L'établissement continu d'occasions de revenus pour les moissonneurs, artistes et couturiers, la promotion d'occasions d'emploi direct dans nos filiales, le ciblage de nouveaux investissements dans des secteurs clés tels que le tourisme et la pêche, et la prestation des programmes et services de la Société sont autant d'actions destinées à servir en priorité les Nunavummiuts, et les activités de la Société contribueront à l'avancement des ces objectifs essentiels de Tamapta.

Au chapitre des éléments prioritaires établis dans la Lettre d'attentes, je m'engage à assurer l'avancement de ces projets importants et à vous présenter, ainsi qu'au personnel du ministère du Développement économique et des Transports un suivi du progrès accompli dans ces secteurs au cours de l'année qui vient. Je puis également vous dire que le travail relatif à ces éléments est déjà bien entrepris.

En ma qualité de présidente, je suis également bien au fait des exigences relatives à la gestion et aux attentes en matière financière prévues par la partie IX de la Loi sur gestion des finances publiques. J'entends m'investir, ainsi que mon personnel, à collaborer étroitement avec le personnel du ministère des Finances et du Conseil des agences publiques afin de garantir que les exigences seront respectées et que l'information de reddition de comptes sera produite en temps opportun.

Nancy-Karetak Lindell
Présidente

c. c.: Chris D'Arcy, sous-ministre, ministère des Finances
Robert Long, sous-ministre, Développement économique et Transports



kNK7u w[loEp3Jx4f5
Nunavut Housing Corporation
Nunavutmi Iglulirijjuarkut
Société d'habitation du Nunavut

Date : Le 18 septembre 2012

L'honorable Peter Taptuna
Ministre responsable de la Société d'habitation du Nunavut
C.P. 1200,
Iqaluit NU X0A 0H0

Lettre d'attente de 2012-2013 de la Société d'habitation du Nunavut

Monsieur le Ministre,

Veillez trouver par la présente ma réponse à la lettre d'attente de 2012-2013 de la Société d'habitation du Nunavut, qui a fourni des directives concernant les obligations de présentation de rapports de la Société et a décrit les priorités et les résultats attendus pour l'exercice 2012-2013. Au nom du conseil d'administration et en mon nom, je confirme l'acceptation de la lettre d'attente de 2012-2013 de la Société d'habitation du Nunavut.

Nous convenons que les besoins en matière de logement du Nunavut sont en effet énormes, et qu'ils deviennent encore plus pressants lorsque l'on tient compte de l'âge et de l'état du parc de logements et de l'augmentation rapide de la population des jeunes du Nunavut. Toutefois, le conseil d'administration et le personnel de la Société d'habitation du Nunavut sont convaincus que les difficultés de subvenir aux besoins de logement des Nunavummiut ne sont pas insurmontables et que la vision de l'avenir, telle que définie dans *Tamapta*, est réalisable.

Nous reconnaissons la fonction essentielle que le logement joue pour la santé et le bien-être des Nunavummiut. Un logement adéquat est étroitement lié à la santé physique et mentale des résidents et permet aux gens d'orienter leurs énergies vers les études, l'emploi, l'éducation des enfants et autres activités importantes. Par conséquent, la Société d'habitation du Nunavut a la responsabilité d'aligner les objectifs stratégiques de la Société en 2012-2013 avec notre mandat, pour lequel nous appuyons les priorités suivantes de *Tamapta* :

- Les Nunavummiut conserveront leur haute qualité de vie, ou la verront s'améliorer grandement s'ils sont dans le besoin
- Les individus et les familles seront actifs, en santé et heureux
- Les communautés seront autonomes, fondées sur les valeurs sociales inuit, et verront leur dépendance au gouvernement réduite
- Le Nunavut sera reconnu pour notre culture unique, notre capacité d'entraide et nos contributions pertinentes dans des dossiers canadiens et mondiaux

En tant que président du conseil de la SHN, je reconnais que l'engagement du conseil envers les priorités de *Tamapta* est essentiel à la poursuite du développement du Nunavut, en particulier en ce qui concerne les deux premières priorités.

Je reconnais également ma responsabilité de respecter les priorités qui touchent tous les organismes publics et ministères du gouvernement du Nunavut (GN). En particulier, les politiques visant à renforcer les efforts du GN pour intégrer les valeurs sociétales inuit dans les programmes et services du gouvernement, ainsi qu'à augmenter l'emploi des bénéficiaires au niveau représentatif autorisé par l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Un élément important de ces efforts constitue naturellement l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la Loi sur la protection de la langue inuit (LPLI) et de la Loi sur les langues officielles (LLO).

Attentes et priorités pour 2012-2013

J'ai discuté avec la haute direction de l'orientation énoncée dans votre lettre, afin d'assurer que les attentes, priorités et principes formulés dans le plan stratégique et le budget approuvés par la Société pour 2021-2013 sont respectés, conformément à l'objectif à long terme du GN qui vise à améliorer la reddition de comptes et la transparence.

Monsieur le Ministre, vous pouvez vous attendre à des mises à jour régulières de la liste complète des priorités de notre plan stratégique de 2012-13, et en particulier de celles énoncées dans votre lettre concernant :

- Le renforcement de la fonction publique
- L'amélioration de la disponibilité et des prix des logements
- Les logements sociaux
- Le logement pour le personnel du GN
- La promotion de l'autonomie
- La lutte contre l'itinérance.

Notre principale priorité, Monsieur le Ministre, sera la mise en place d'une stratégie globale à long terme pour le logement et l'itinérance, en vue d'augmenter le parc de logements nécessaires pour le Nunavut. La confiance dont fait preuve le conseil en la possibilité d'atteindre la vision de l'avenir de Tamapta repose entièrement sur l'élaboration d'un cadre stratégique simple et direct décrivant l'ampleur des difficultés en matière de logement au Nunavut et l'élaboration d'un plan d'action complémentaire réaliste et réalisable.

Le conseil s'engage à fournir à la fois l'orientation stratégique et le cheminement critique requis pour s'assurer que le niveau de prise de décision nécessaire pour répondre pleinement aux besoins de logement des Nunavummiut est suffisamment éclairé.

Attentes quant à la responsabilité et à la présentation de rapports de gestion financière pour l'exercice 2012-2013

Le conseil veillera à ce que la Société continue de satisfaire ses obligations de dépôt de rapports, notamment la présentation de son plan stratégique qui doit être incorporé au plan stratégique du GN, son rapport annuel sur les marchés et le rapport annuel de la Société conformément à la partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. De plus, cette réponse à la lettre d'attente de 2012-2013 de la SHN sera déposée comme prévu à la première séance de l'Assemblée aussitôt que je l'aurai reçue.

La Société d'habitation du Nunavut tient à respecter ses obligations en matière de présentation de rapports par l'intermédiaire du ministère des Finances, y compris les rapports financiers et administratifs, tels qu'exigés par la directive du 16 avril 2010 du ministre des Finances, ainsi

qu'à maintenir et entretenir sa relation de travail étroite avec le Ministère. En outre, la SHN poursuit avec succès sa conversion aux normes comptables du secteur public pour ses rapports financiers.

Dans l'esprit de renforcer le dialogue et la communication importants continus au sein du gouvernement en vue de soutenir la mise en œuvre des priorités du GN, j'ai demandé à Alain Barriault, président et chef de la direction de la Société d'habitation du Nunavut, de poursuivre les occasions de collaboration bilatérale avec les ministères et organismes du GN et de veiller à ce que la Société poursuive sa relation de travail étroite avec le ministère des Finances à tous les niveaux.

J'espère pouvoir discuter avec vous les progrès qu'a réalisés la SHN en vue de respecter les priorités et les directives mentionnées dans la lettre d'attente de 2012-2013.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.



Eugene Lysy,
Président du conseil d'administration de la Société d'habitation du Nunavut

c.c. Chris D'Arcy, sous-ministre, ministère des Finances
Alain Barriault, président et chef de la direction de la Société d'habitation du Nunavut



ᖃᑦᑕᑦᑕᑦ ᑲᑭᑭᑦᑕᑦᑕᑦ ᑕᑦᑕᑦᑕᑦ
Qulliq Energy Corporation
Société d'énergie Qulliq
Qulliq Alruyaktuqtunik Ikumatjutiit

C. P. 580, Iqaluit (Nunavut) XOA OHO

Le 8 novembre 2011

L'honorable Lorne Kusugak
Ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq
Iqaluit (Nunavut)

Monsieur,

Objet : Réponse à la lettre d'attente 2012-2013 pour la SEQ

Je suis ravi d'avoir reçu la lettre d'attente 2012-2013 pour la Société d'énergie Qulliq (SEQ), datée du 31 octobre 2011. J'ai eu l'occasion de la transmettre au conseil d'administration et d'en discuter avec le président-directeur général et l'équipe de la direction générale de la SEQ.

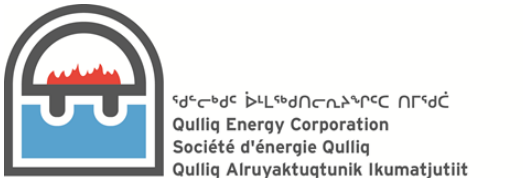
Priorités de Tamapta

La mission de la SEQ est de fournir une distribution d'électricité sécuritaire, fiable et efficace tout en planifiant un approvisionnement énergétique abordable à long terme pour les Nunavummiut. Un approvisionnement fiable et abordable est essentiel au soutien d'économies communautaires durables qui, en retour, aideront à réduire la pauvreté, deux priorités de *Tamapta 2009-2013*.

Produire de l'électricité à prix raisonnable tout en maintenant un plan d'immobilisation adéquat à long terme relève d'une proposition ambitieuse qui requiert les efforts conjoints de la SEQ et du GDN. Le conseil d'administration est au courant de l'état actuel de l'infrastructure électrique dans l'ensemble du Nunavut. Au cours de la prochaine décennie, il faut remplacer sans tarder 17 centrales. Le tarif de base limité chargé à la clientèle au Nunavut ne peut à lui seul payer le coût de ces dépenses en immobilisation.

Les mesures pour améliorer la conservation d'énergie nécessitent la collaboration de la SEQ et du gouvernement. Poursuivre l'éducation des clients de la SEQ et des Nunavummiut quant au coût réel de la production et de la distribution d'électricité au Nord est une première étape pour créer une société économe en énergie. Nous devons également nous assurer que les subventions à la consommation d'énergie répondent aux besoins des Nunavummiut, tout en ayant une incidence positive sur l'économie.

La SEQ continue de rechercher d'autres options énergétiques pour le Nunavut. Nous avons fait plusieurs demandes à divers ministères et organismes fédéraux



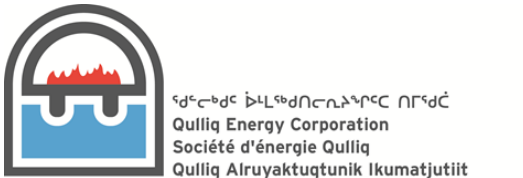
en vue d'obtenir des fonds pour promouvoir d'autres projets énergétiques. Le conseil d'administration est persuadé qu'il est impératif pour le Nunavut de posséder une infrastructure énergétique efficace et fiable, comprenant des ressources autres que le pétrole et nous encourageons le GDN à développer une telle infrastructure et plus précisément une infrastructure d'énergie renouvelable, et que cela soit une priorité des futurs entretiens avec le gouvernement fédéral.

La SEQ poursuivra ses efforts pour intégrer les valeurs sociétales inuit à ses programmes et services. Elle continuera d'être un chef de file en matière d'embauchage des Inuit, comme elle le démontre déjà en ayant un des pourcentages les plus élevés d'employés inuit au GDN. Nous continuerons par ailleurs d'offrir notre programme de perfectionnement des bénéficiaires afin de mettre pleinement en œuvre l'article 23 de l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*.

Attentes et priorités de 2012-2013

Le conseil d'administration a donné à la direction générale de la SEQ les directives suivantes afin de soutenir les initiatives figurant dans votre lettre d'attente 2012-2013 :

- Terminer la mise à niveau du réseau de distribution à 25 kV d'Iqaluit, afin d'améliorer la qualité énergétique tout en réduisant les coûts de fonctionnement.
- Poursuivre la mise en œuvre du programme d'agrandissement de la centrale d'Iqaluit et remplacer les groupes électrogènes vieillissants, de manière à posséder la capacité nécessaire pour répondre à la demande énergétique à long terme.
- Poursuivre les travaux de conception et de construction de nouvelles centrales pour Cape Dorset, Qikiqtarjuaq et Taloyoak et ce, en liaison avec le Programme des travaux d'infrastructure.
- Trouver et gérer le financement adéquat pour répondre aux besoins cernés dans le plan d'immobilisations 2012-2013 et à tout besoin additionnel prévu dans le cadre du fonds de fonctionnement.
- Effectuer un examen approfondi et une mise à jour du plan stratégique de la Société.
- Améliorer davantage les rapports hiérarchiques et les relations de travail avec le bureau du vérificateur général du Canada, en vue d'effectuer les vérifications annuelles en temps voulu.
- Poursuivre les initiatives pour recruter du personnel et pourvoir aux postes vacants au sein de la direction générale.



- Poursuivre la mise en œuvre du Programme de gestion du rendement pour tous les employés.
- S'efforcer de mettre en œuvre *Ikummatiit*, la stratégie énergétique du gouvernement du Nunavut, en partenariat avec le Secrétariat à l'énergie et les autres ministères concernés du GDN.
- Renforcer les rapports hiérarchiques et les relations de travail avec le gouvernement du Nunavut.

Attentes en matière d'obligation de rendre compte et de rapports de gestion financière pour l'exercice 2012-2013

Le conseil d'administration de la SEQ désire préserver les améliorations récentes apportées à la présentation des rapports au gouvernement du Nunavut en temps voulu. Présenter nos rapports à la fois à l'Assemblée législative du Nunavut et au ministère des Finances du GDN est une façon de plus pour renforcer notre responsabilité d'entreprise tout en satisfaisant à nos obligations en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le conseil d'administration a demandé à la direction générale de la SEQ de rendre compte aux Nunavummiut en déposant les documents suivants à l'Assemblée législative :

- Le plan général de la Société d'énergie Qulliq 2012-2013, à déposer en même temps que le plan d'activités du GDN 2012-2013.
- Le rapport annuel de la Société 2011-2012, à déposer au cours de la première session de l'Assemblée suivant l'approbation du vérificateur général et du conseil d'administration.
- Un rapport annuel complet sur les activités d'approvisionnement, de passation de marchés et de location de la Société, contenant à tout le moins l'information actuellement disponible dans les rapports du GDN. On prévoit que le rapport 2011-2012 sera déposé avant la session d'hiver 2013 de l'Assemblée législative.
- Réponses officielles aux lettres d'attente, lettres d'instruction et directives ministérielles, déposées au cours de la session suivant réception de la correspondance par la Société.

Le conseil d'administration a également demandé à la direction générale de la SEQ de rendre compte au GDN en présentant les documents suivants au ministère des Finances :



ᖃᑦᑕᑦᑲᑦ ᑲᑭᑭᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑭᑭᑦᑲᑦ
Qulliq Energy Corporation
Société d'énergie Qulliq
Qulliq Alruyaktuqtunik Ikumatjutiit

- Annexes et documents de travail nécessaires à la préparation des comptes publics consolidés, déposés à la date où ils sont disponibles ou à la date exigée par l'horaire de dépôt, selon la première éventualité.
- Lettres de recommandation (et réponses de la Société) provenant du vérificateur (le vérificateur général du Canada ou tout autre vérificateur indépendant) pour les vérifications à l'endroit de la Société pour l'exercice.
- Une liste complète des activités de location, si elles diffèrent de celles du rapport public des activités de location.

Nous avons demandé au président et directeur général ainsi qu'à l'agent principal des finances de la SEQ de travailler avec le personnel de la Division des rapports et du contrôle financier du ministère des Finances pour veiller à ce que les normes comptables de la fonction publique soient mises en application dans tous les rapports financiers.

Au nom du conseil d'administration et de la direction générale de la SEQ, je suis persuadé que nous serons en mesure de remplir ces objectifs et de continuer à améliorer notre position auprès du GDN et des Nunavummiut en tant que service public d'électricité responsable, transparent et fiable, au service de ses clients.

Sincères salutations,

Simon Merkosak,
Président, Société d'énergie Qulliq

C. c. : Peter Mackey, Président et directeur général, Société d'énergie Qulliq
Chris D'Arcy, sous-ministre, ministère des Finances
Conseil d'administration, Société d'énergie Qulliq